

S'implanter et vivre à Paris-Charles de Gaulle



Sommaire

4
5



Le territoire

6
7



Où s'installer

8
9



Les administrations

10
11



Les formalités

12
13



Les services

14
15



Se déplacer

16
17



Vivre l'environnement

18
19



La vie économique et sociale

20
21



Vivre et se détendre

Guide, mode d'emploi

*Le guide **S'implanter et vivre à Paris-Charles de Gaulle** se veut un outil d'accueil mis au service du chef d'entreprise.*

Il est constitué d'une brochure de présentation générale qui comprend neuf chapitres thématiques et est illustrée par deux cartes. La première présente l'insertion de la plate-forme aéroportuaire au sein de ses trois départements d'emprise. La seconde indique les principaux axes routiers, la localisation des diverses zones et bâtiments qui composent l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Pour chaque chapitre, des fiches contacts viennent compléter l'information communiquée dans la brochure en listant les personnes, organismes ou structures qui pourront faciliter l'installation elle-même mais aussi simplifier les démarches de la vie quotidienne.



D.R.

Bernard Cathelain,
Directeur général adjoint
chargé de l'aménagement
et du développement.

Un guide pour implanter son entreprise à Paris-Charles de Gaulle

Aujourd'hui fort de ses 700 entreprises, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle est un point structurant de l'économie de la région parisienne. Ses 3 256 hectares représentent une part infime du territoire de l'Île-de-France, mais ses 92 000 salariés pèsent pour près de 2 % dans la totalité des emplois recensés par la Chambre de commerce et d'industrie.

Conscients du fait que l'évolution de l'aéroport ne peut se faire sans les individus qui la composent, Aéroports de Paris et ses partenaires, soucieux de satisfaire les besoins de leurs salariés, mettent en place des actions destinées à faciliter leur vie au travail.

Ce guide est avant tout consacré aux diverses démarches nécessaires à l'installation des entreprises ; c'est une présentation des services présents sur la plate-forme qui sont à la disposition des chefs d'entreprise pour les aider, les guider, faciliter leurs démarches et leur connaissance de notre territoire. C'est aussi un outil d'accompagnement de la vie quotidienne de tous, depuis l'autorisation d'exercer jusqu'à l'accès aux restaurants pour les salariés, en passant par l'obtention de titres d'accès. Sans vouloir se substituer au guide Cédégé, cette brochure est destinée à répondre aux questions les plus essentielles, comme se déplacer, manger ou se loger, mais aussi aux interrogations liées aux activités sportives ou de garde d'enfants.

En participant à l'attractivité du site, ce guide s'inscrit dans une politique globale pour renforcer la notoriété internationale et la force économique de la place aéroportuaire du nord de l'Île-de-France, afin de stimuler la croissance et créer de nouveaux emplois. C'est d'ailleurs l'objectif de Hubstar, le programme de valorisation de la place aéroportuaire lancé lors du dernier Salon international de l'air et de l'espace au Bourget en juin 2009.

La démarche est ouverte à tous les acteurs économiques, entreprises ou territoires, publics ou privés, qui souhaitent agir pour valoriser le Grand Roissy, sur le plan international, mais aussi participer directement à des actions contribuant à sa compétitivité.



Le territoire

77 Seine-et-Marne

49 % de la superficie totale de l'Île-de-France

Lors du dernier recensement, 13 500 habitants de Seine-et-Marne étaient salariés des entreprises de la plate-forme, ce qui correspond à 15 % du total des emplois ; 96 % de ces agents utilisent leur véhicule personnel pour se rendre au travail, principalement en raison de la spécificité des horaires. Les secteurs d'activité qui attirent le plus les Seine-et-Marnais sont le transport aérien (près de 61 %), les métiers de service (plus de 16 %), l'hôtellerie et le commissariat hôtelier (plus de 8 %), le fret (plus de 6 %), la sûreté (plus de 3 %) et les services publics (près de 3 %).

93 Seine-Saint-Denis

Près de 30 % de sa population est âgée de moins de 20 ans

Lors du dernier recensement, 18 000 habitants de Seine-Saint-Denis étaient salariés des entreprises de la plate-forme, ce qui correspond à 20 % du total des emplois ; 85 % de ces agents utilisent leur véhicule personnel pour se rendre au travail, principalement en raison de la spécificité des horaires. Les secteurs d'activité qui attirent le plus les Séquano-Dionysiens sont le transport aérien (plus de 37 %), les métiers de service (près de 20 %), l'hôtellerie et le commissariat hôtelier (près de 18 %), la sûreté (près de 9 %), le fret (près de 7 %) et les services publics (près de 6 %).

95 Val-d'Oise

Deux parcs naturels régionaux et 9 pôles de compétitivité

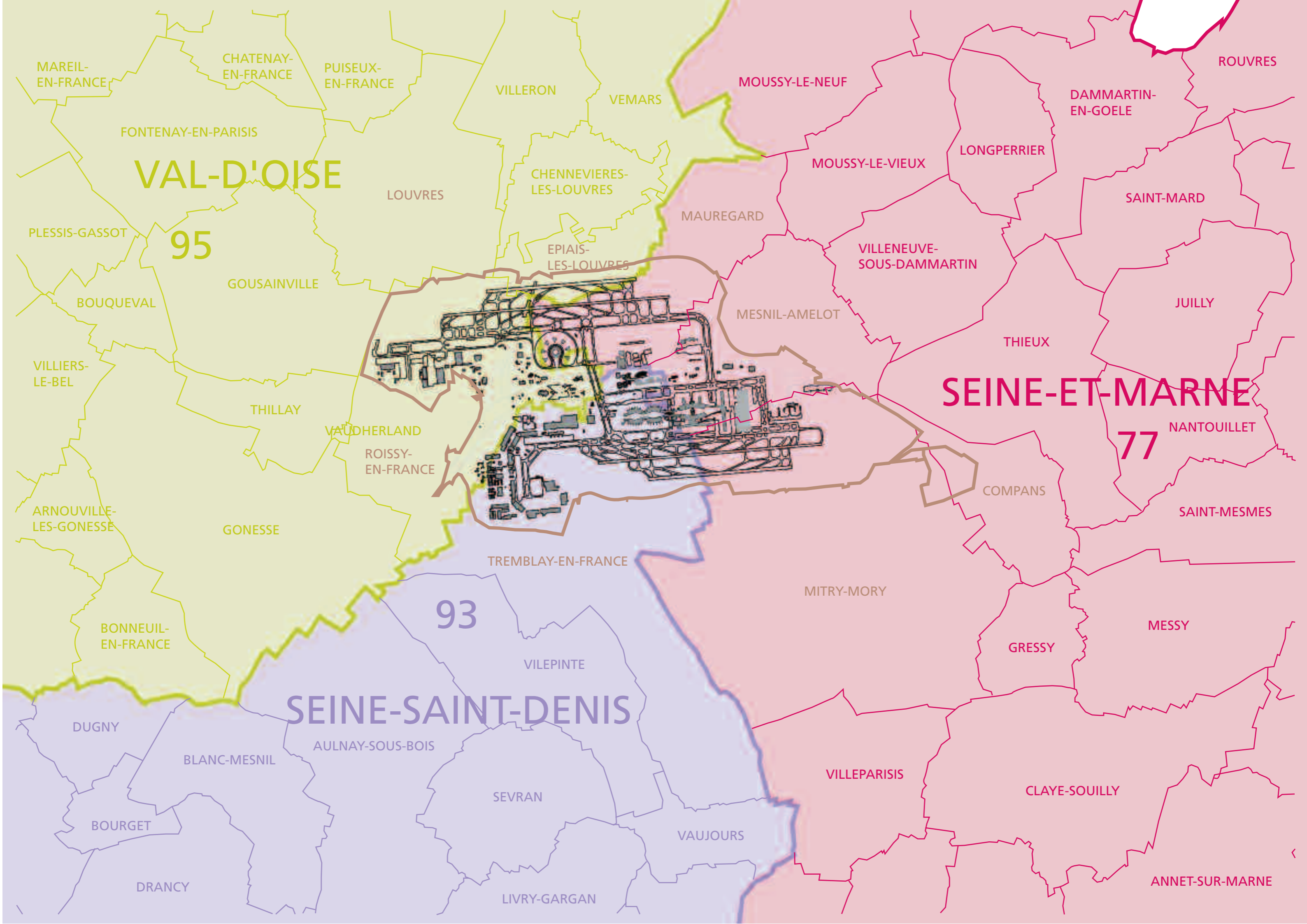
Lors du dernier recensement, 14 400 habitants du Val-d'Oise étaient salariés des entreprises de la plate-forme, ce qui correspond à 16 % du total des emplois ; 90 % de ces agents utilisent leur véhicule personnel pour se rendre au travail, principalement en raison de la spécificité des horaires. Les secteurs d'activité qui attirent le plus les Val-d'Oisiens sont le transport aérien (plus de 44 %), les métiers de service (près de 18 %), l'hôtellerie et le commissariat hôtelier (près de 14 %), la sûreté (plus de 9 %) et les services publics et le fret (près de 6 % chacun).

D'une superficie de 3 256 hectares, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle est implanté sur 3 départements : Val-d'Oise, Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis. Il s'étend sur 8 communes d'emprise : Mitry-Mory, Compans, Le Mesnil-Amelot, Mauregard, Tremblay-en-France, Épiiais-les-Louvres, Louvres et Roissy-en-France.

Depuis 1974, date de sa mise en service, l'aéroport a favorisé dans sa périphérie l'implantation et le développement de zones d'activités industrielles et commerciales.

Les 700 entreprises de la plate-forme emploient quelque 90 000 salariés ; la force économique totale générée par l'activité aéroportuaire est estimée à près de 300 000 emplois. Pour sa part, sur le milliard d'euros d'achats réalisé en moyenne par Aéroports de Paris depuis 4 ans, 87 % reviennent à plus de 3 000 entreprises réparties dans toute l'Île-de-France.

Bien que n'étant pas territorialement concerné par l'aéroport, le département de l'Oise a vu ses échanges économiques augmenter considérablement ces dernières années, avec 12 100 Isariens employés sur la plate-forme, devant Paris et ses 8 100 salariés.



VAL-D'OISE

95

SEINE-ET-MARNE

77

SEINE-SAINT-DENIS

93

MAREIL-EN-FRANCE

CHATENAY-EN-FRANCE

PUISEUX-EN-FRANCE

VILLERON

VEMARS

MOUSSY-LE-NEUF

ROUVRES

DAMMARTIN-EN-GOELE

FONTENAY-EN-PARIS

LOUVRES

CHENNEVIERES-LES-LOUVRES

MOUSSY-LE-VIEUX

LONGPERRIER

PLESSIS-GASSOT

EPIAIS-LES-LOUVRES

MAUREGARD

SAINT-MARD

VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

BOUQUEVAL

GOUSAINVILLE

MESNIL-AMELOT

JULLY

VILLIERS-LE-BEL

THILLAY

THIEUX

SEINE-ET-MARNE

VAUDHERLAND

ROISSY-EN-FRANCE

NANTOUILLET

ARNOUVILLE-LES-GONESSE

GONESSE

COMPANS

SAINT-MESMES

BONNEUIL-EN-FRANCE

TREMBLAY-EN-FRANCE

MITRY-MORY

MESSY

SEINE-SAINT-DENIS

93

GRESSY

DUGNY

VILEPINTE

AULNAY-SOUS-BOIS

BLANC-MESNIL

VILLEPARISIS

CLAYE-SOUILLY

ANNET-SUR-MARNE

BOURGET

SEVRAN

VAUJOURS

DRANCY

LIVRY-GARGAN



Contacts H24

Pour toute urgence médicale :
le **15** (SAMU) ou le **18** (pompiers)

Les Services immobiliers

Pour les bâtiments hors terminaux (attention les bâtiments privatifs sont susceptibles de ne pas pouvoir être pris en charge), contacter le Service clientèle :
Tél. : **01 48 62 76 76**

Dans les terminaux, contacter les PCI (Postes de Commandement Intégrés) :
UO CDG 1 : **01 48 62 74 74**
UO CDG A : **01 48 16 88 88**
UO CDG E : **01 48 16 30 30**

Pour les aires aéronautiques, contacter le PCR :
Tél. : **01 48 16 47 55**

Les Administrations

La Gendarmerie des Transports Aériens (GTA) :
Tél. : salle opérationnelle 24/24 : **01 48 62 17 00**

La Direction de la Police de l'Air et des Frontières (DPAF) :
Police Secours : **17** (urgences)
Standard : **01 48 62 31 22** (renseignements uniquement)

Douanes :
Cellule de coordination / **01 48 62 62 85**

Les Services

Hub télécom - contacter le service clients / **01 74 37 24 24**

Aéroports de Paris
Au sein des unités opérationnelles :
UO CDG 1 (terminal 1 et T3) :
PCI / **01 48 62 74 74**
Chef aérogare / **01 48 62 24 24**
Chef ressources (activité piste) / **01 48 62 39 79**
Responsable d'exploitation de permanence (REP) / **01 48 64 62 62**

UO CDG A (terminaux A-B-C-D de CDG2) :
PCI / **01 48 16 88 88**
Chef aérogare-piste / **01 48 64 63 99**
Responsable d'exploitation de permanence / **01 48 62 22 23**

UO CDG E (Terminaux 2 E - 2F - Gare TGV - Terminal régional - Galerie parisienne)
PCI / **01 48 16 30 30**

Chef aérogare-piste Terminal E / **01 48 62 62 62**

Chef aérogare-piste Terminal F / **01 48 62 68 68**

Chef aérogare-piste Terminal Régional (T2G) / **01 70 03 97 00**

Chef aérogare-piste Galerie Parisienne (Satellite S3) / **01 74 25 07 07**

Pour les aires aéronautiques :

PCR / **01 48 16 47 55**

Responsable d'exploitation de permanence / **01 48 16 11 79**

Se déplacer

Pour les parkings

Les numéros en horaire continu sont affichés sur les lieux.

Pour les dépannages, il existe des téléphones de courtoisie dans chacun des parcs de stationnement.

Pour les renseignements sur les vols ou toute autre information relative aux liaisons aériennes / **39 50**

Où s'installer

Au carrefour des plus grands axes de communication d'Europe, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle met à disposition une offre immobilière diversifiée et adaptée à toutes les activités aéroportuaires.

Des besoins les plus spécifiques en rapport avec le transport aérien, qu'il s'agisse de l'accueil des passagers comme de l'entretien des avions, jusqu'aux activités tertiaires telle la banque, en passant par les commerces et la restauration, la réponse existe : hangars, immeubles de bureau, aérogares, entrepôts de stockage, centrales thermo-frigo-électriques, parkings, etc. Un aéroport est aussi un lieu de vie. Des restaurants, des hôtels, un centre de soins médicaux, une pépinière d'entreprises, une crèche, une gare TGV et deux stations RER, et bientôt, un vaste projet, Aéroville, imaginé par Christian de Portzamparc, centre de commerces et services en zone de fret.

L'environnement au cœur de ses projets, Aéroports de Paris s'est engagé à construire des bâtiments selon les normes haute qualité environnementale (HQE) : terminal régional 2G, satellite 4, base arrière des loueurs de véhicules, bâtiment du CE Aéroports de Paris.

Zone de fret



Sur une superficie de 300 hectares, Aéroports de Paris propose environ 150 000 m² de bureaux et entrepôts à proximité immédiate des aires aéronautiques et des aérogares de fret réparties dans 7 zones. Accessibles à tous types de véhicules, elles sont directement reliées aux autoroutes A1 et A3. Deux grandes zones se dessinent. Au nord-ouest de la plate-forme, le hub européen de FedEx et Flexitech ; au sud-ouest, les activités du groupe Air France-KLM, 3 gares de fret gérées par Aéroports de Paris, le hub postal, les principales sociétés d'assistance fret et celles regroupées au sein des centres logistiques Sogafro et Sogaris.

Roissypole

Quartier d'affaire international au cœur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, Roissypole offre une gamme complète d'immeubles tertiaires et un choix hôtelier varié. Favorisé par une desserte routière et RER, Roissypole est à proximité immédiate du terminal 3 et directement relié au terminal 2 et à la gare TGV par le métro automatique CDGVal.

Au cœur de la zone, le groupe Air France-KLM a implanté son siège social, l'Aéropôle accueille la pépinière d'entreprises et Datagora, centre de ressources et valorisation du bassin de Roissy. Le Dôme comprend, outre des bureaux haut de gamme, des boutiques, des services et un centre regroupant soins dentaires, optiques et médicaux.

Zone d'entretien



Située par nécessité au contact des aires de trafic, la zone d'entretien est principalement dédiée aux activités de maintenance des avions. Cette zone s'est considérablement développée grâce à la compagnie Air France qui, depuis sa création, a fait le choix stratégique d'assurer la maintenance de sa flotte. La zone regroupe plusieurs hangars de maintenance ainsi que des aires d'avion louées par Aéroports de Paris aux compagnies aériennes. Désormais, la zone d'entretien accueille le gigantesque hangar où est assurée la maintenance des A380 desservant la plate-forme. L'accès direct aux pistes en fait le lieu d'implantation logique du service Sécurité incendie de l'aéroport.

Zone technique



La zone technique regroupe l'ensemble des infrastructures nécessaires aux services d'Aéroports de Paris et aux activités de son comité d'entreprise : restaurant du personnel, salle de sport, médiathèque, crèche interentreprises *Les Globes Trotteurs*, etc. Météo France y a implanté son antenne du Val-d'Oise. Le pavillon de réception, situé à proximité des pistes et d'un accès direct à l'autoroute, accueille les chefs d'État.

Zone centrale ouest



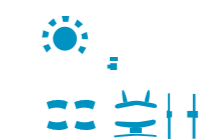
La zone centrale ouest est à la fois une zone technique et une zone administrative nécessaire au fonctionnement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Des infrastructures aussi diverses que le centre aéroportuaire de la navigation aérienne Cana, en charge de la gestion des opérations aériennes, la centrale thermo-frigo-électrique et le central téléphonique qui assurent la majorité des besoins de la plate-forme en énergie et télécommunication, auxquels il faut ajouter le château d'eau de l'aéroport, forment l'essentiel de la zone technique. La partie administrative de la zone accueille la direction de la douane et la direction de la Police aux Frontières ainsi que la direction de l'aéroport. À cette offre, il faut ajouter le bâtiment des demandes de badges, la fourrière et le service des abonnements parking. Pour compléter, le parking PR desservi par le CDGVal, l'hôtel Pullman, la base arrière des loueurs de voitures et la Maison de l'environnement sont établis dans la zone centrale ouest.

Zone centrale est



Zone la plus récemment aménagée et en pleine évolution, la zone centrale est offre un contact direct avec la zone des terminaux 2 E et F ainsi que la Galerie parisienne et le futur satellite 4. C'est cet atout géographique qui a séduit Air France pour le stationnement d'une partie de ses véhicules de piste et Servair pour installer son deuxième site de préparation de plateaux-repas. Aéroports de Paris a implanté dans cette zone une deuxième centrale thermo-frigorifique, le poste de contrôle et les ateliers de maintenance du CDGVal. Une station CDGVal dessert le parking PX, à l'ouest de la zone.

Zone des terminaux



La zone des terminaux se découpe en 3 parties avec au nord-ouest le terminal 1, au sud-est de la plate-forme le terminal 2 et la gare TGV, et au nord-est le terminal 3.

Le terminal 1 accueille les compagnies membres de Star Alliance qui bénéficient depuis mars 2009 d'un terminal entièrement rénové.

Le terminal 2, le plus vaste, se compose dans sa première partie des terminaux 2A, 2B, 2C et 2D. Une nouvelle liaison entre les terminaux 2A et 2C va permettre une meilleure gestion de l'espace dédié au passager, de son enregistrement à son embarquement.

La gare d'intermodalité TGV, RER et CDGVal est en accès direct avec les terminaux 2 ; CDGVal relie le terminal 2 aux autres zones de la plate-forme.

Les terminaux 2E et 2F auxquels sont rattachés la Galerie parisienne et le futur satellite 4 accueillent Air France et ses partenaires du groupe SkyTeam.

À l'extrémité est du terminal 2, le terminal 2G, construit aux normes HQE et ouvert en septembre 2008, est quant à lui dédié aux courts et moyens courriers.

Enfin la plupart des vols charters et low cost opèrent à partir du terminal 3, distant de 500 mètres de la gare RER 1 et de la gare routière et accessible à pied.

Les aires de trafic



La plate-forme Paris-Charles de Gaulle bénéficie d'un système de pistes extrêmement

efficace grâce à ses deux doublets de pistes, au nord et au sud de l'aéroport. La disposition des doublets permet leur utilisation indépendante ; pour chacun, la piste extérieure est spécialisée pour les atterrissages et la piste intérieure pour les décollages. Les pistes 1 et 3 forment le doublet nord, les pistes 2 et 4 le doublet sud. Un réseau de 80 km de voies de circulation irrigue la plate-forme et permet d'optimiser le temps de roulage. Cette zone, d'un accès réservé, est peu bâtie, à l'exception des infrastructures indispensables au trafic aérien : tours de contrôle, casernes de pompier, postes de dégivrage, radars, etc.

 **Retrouvez toutes ces zones sur la carte à la fin de la brochure.**

Où s'installer

Responsables Immobilier pour les zones hors terminaux

Au sein de la direction de l'Immobilier d'Aéroports de Paris, des interlocuteurs dédiés assurent le suivi au quotidien de chacune des zones de l'aéroport.

- Pour la zone Roissypole

Laurence Arrieu / 01 48 62 14 88 / laurence.arrieu@adp.fr

- Pour la zone de Fret

Stéphane Meunier / 01 48 62 72 76 / stephane.meunier@adp.fr

- Pour les quartiers centraux et périphériques

Jean-Yves Wiet / 01 48 62 99 42 / jean-yves.wiet@adp.fr

Relations compagnies et marketing fret

- **David Kem / 01 48 62 79 88 / david.kem@adp.fr**

Responsables Immobilier dans les terminaux (UO Unité Opérationnelle)

Les locaux techniques, de service (bureaux, vestiaires, réserves, etc.), d'exploitation, de standing (salon, etc.) et les comptoirs en aérogare sont proposés coque nue (aucun aménagement, pas de distribution d'énergie, etc.) ou clés en main.

- Pour les terminaux T1 et T3

Erwin Bernhard / 01 48 62 04 86 / erwin.bernhard@adp.fr

- Accès salon Icare et location de comptoirs mobiles

**Nadia Kalinski / 01 74 37 78 46 / cdgcomptoirsmobilest1t3@adp.fr
viplounge@adp.fr**

- Pour les terminaux T2 A, B, C et D

Carlos Francisco / 01 48 62 08 24 / carlos.francisco@adp.fr

Sylvain Boffelli / 01 74 37 05 81 / sylvain.boffelli@adp.fr

- Pour les terminaux T2 E et F, gare TGV, module MN

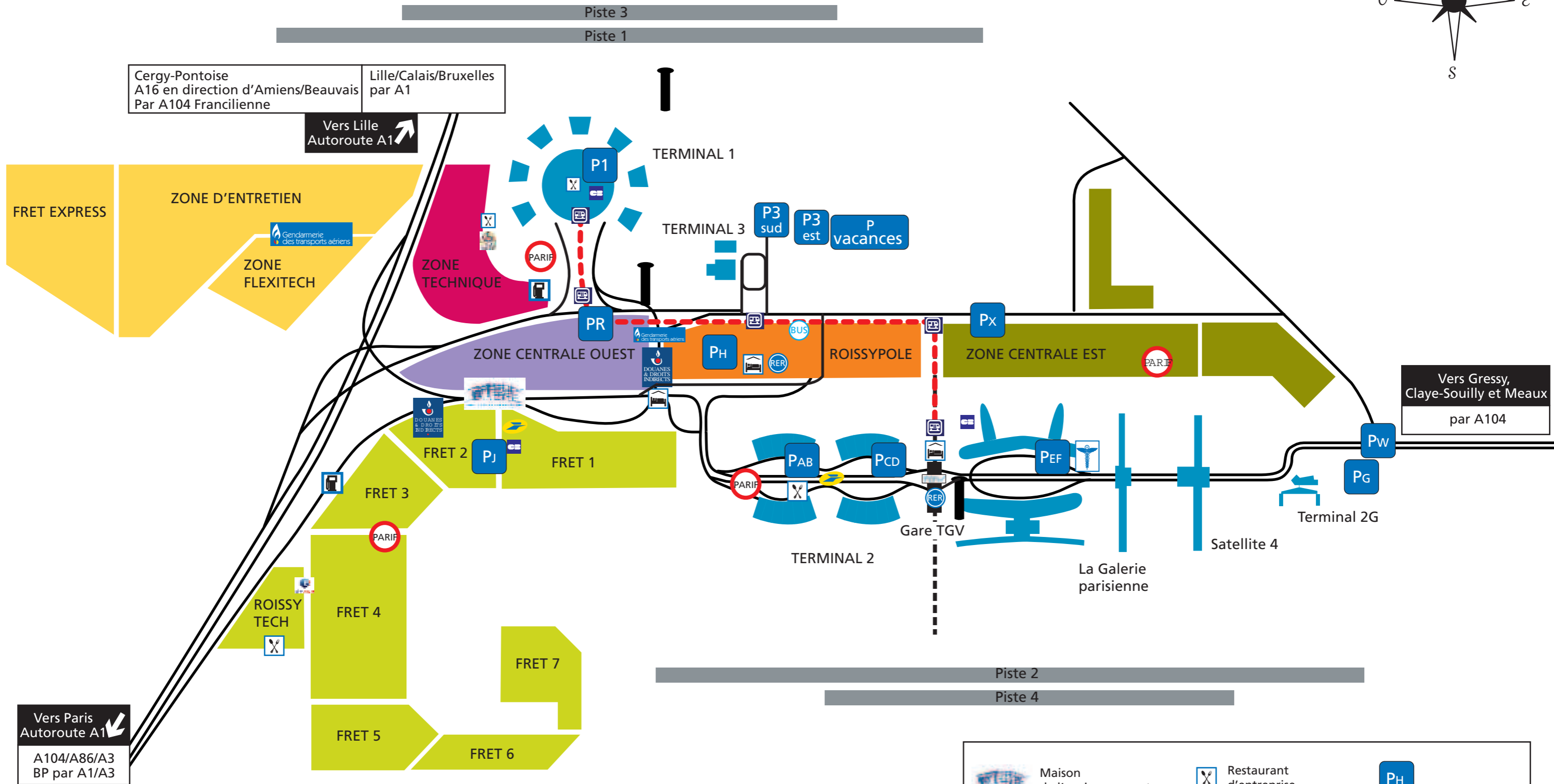
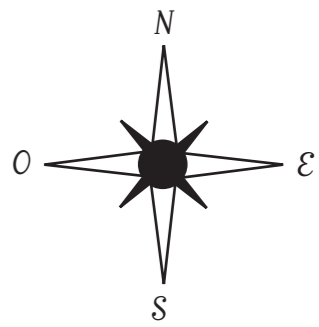
Anne-Cécile Gibault / 01 48 62 94 72 / annececile.gibault@adp.fr

Anne Boule / 01 48 62 18 13 / anne.boule@adp.fr



Pour de plus amples informations consulter le site www.aeroportsdeparis.fr
Onglet "activités professionnelles", rubrique "immobilier"

Plan de l'Aéroport Paris-Charles de Gaulle



Pictos par zone (cf. brochure p.6)

Zone d'entretien	Zone technique	Zone centrale est	Zone des terminaux	Aires de trafic
Zone de fret	Zone centrale ouest	Roisspole		

Maison de l'environnement	Restaurant d'entreprise	Parking
Poste de douanes	Hôtel	Gare RER
Poste de gendarmerie	Distributeur	Gare routière
Pôle emploi	Station essence	Gare TGV
Crèche	Poste d'accès routier d'inspection filtrage	Station CDGVal
Bureau de poste	Service médical d'urgence	Tour de contrôle

Les administrations

Le préfet de la Seine-Saint-Denis, représenté sur la plate-forme par le sous-préfet chargé de la sécurité et de la sûreté des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget, dispose de pouvoirs de police à l'intérieur de l'emprise aéroportuaire, en matière de bon ordre, de sûreté, de sécurité et de salubrité publiques ; il dispose en sûreté aérienne de compétences spécifiques émanant des dispositions combinées du code de l'aviation civile, du code général des collectivités territoriales, du décret 74-78 et de l'arrêté ministériel du 1^{er} février 1974. À ce titre, il est compétent pour fixer les zones aéroportuaires dans lesquelles sont en vigueur les prescriptions nationales et européennes de sûreté, les prescriptions spécifiques de police et de sûreté réglementant l'activité, la circulation et l'occupation des zones aéroportuaires publiques ou réservées.

En outre, son rôle est aussi d'animer et de coordonner l'action des services de l'État présents sur la plate-forme, la police aux frontières, la gendarmerie des transports aériens, les douanes et les structures locales de la Direction des services vétérinaires et de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales dont les missions sont essentielles à l'entrée du territoire.

Enfin, le préfet veille à l'application et au respect des différentes réglementations en matière de protection de l'environnement ainsi que dans le domaine économique et social.

La police aux frontières de CDG 24h sur 24 au service du public et de tous les usagers de la plate-forme.

La Direction de la police aux frontières (DPAF) des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget, forte de près de 1 800 policiers, exerce, sur ces deux plates-formes aéroportuaires, l'ensemble des missions dévolues à la Police nationale, autour de quatre thématiques principales.

- La sécurité générale des personnes et des biens comprend toutes les actions normalement exercées par une circonscription de sécurité publique, sur un territoire qui regroupe 90 000 personnes et quelque 60 millions de passagers : accueil et renseignement du public, recueil et instruction de plaintes, enquêtes de police judiciaire, police secours, sécurisation de 220 km de voies de circulation. C'est également dans ce cadre que s'inscrit la coordination des unités militaires affectées au dispositif Vigipirate, soit plus de 120 militaires des armées de Terre et de l'Air patrouillant en et hors aérogares et affectés à divers services spéciaux. La mission de la DPAF est aussi d'évaluer les risques dans les situations de crise (alerte à la bombe sur un vol, dans un bâtiment, découverte de bagage suspect) et de prendre toutes les mesures permettant de lever définitivement le doute. Enfin, en matière d'ordre public, elle coordonne sous l'autorité du préfet l'ensemble des forces concourant à ces missions, et conçoit et dirige les services d'ordre et d'honneur.

- Le renseignement est une de ses missions traditionnelles. L'aéroport est un lieu privilégié d'observation et de recueil d'information au bénéfice des services spécialisés dans le renseignement. À cet égard, la DPAF reçoit les analyses réalisées par l'unité de coordination de lutte anti-terroriste (UCLAT), rattachée à la Direction générale de la Police nationale.

- Elle est compétente en matière de sûreté du transport aérien pour les mesures applicables aux passagers et les avis relatifs aux enquêtes d'habilitation des personnels ayant accès à la zone réservée.

- Elle a enfin la responsabilité exclusive du contrôle des flux migratoires à l'une des plus importantes frontières extérieures de l'espace Schengen ; plus de 40 millions de passagers font l'objet d'un contrôle de ce type par an.

La DPAF est pleinement impliquée dans une démarche partenariale avec les principaux acteurs de la plate-forme (les compagnies aériennes, Aéroports de Paris, les gestionnaires de sûreté, etc.) et recherche dans ce cadre toutes les solutions permettant d'allier une sécurité de haut niveau pour tous aux exigences afférentes à une activité économique fondamentale.

La DPAF est pleinement impliquée dans une démarche partenariale avec les principaux acteurs de la plate-forme (les compagnies aériennes, Aéroports de Paris, les gestionnaires de sûreté, etc.) et recherche dans ce cadre toutes les solutions permettant d'allier une sécurité de haut niveau pour tous aux exigences afférentes à une activité économique fondamentale.

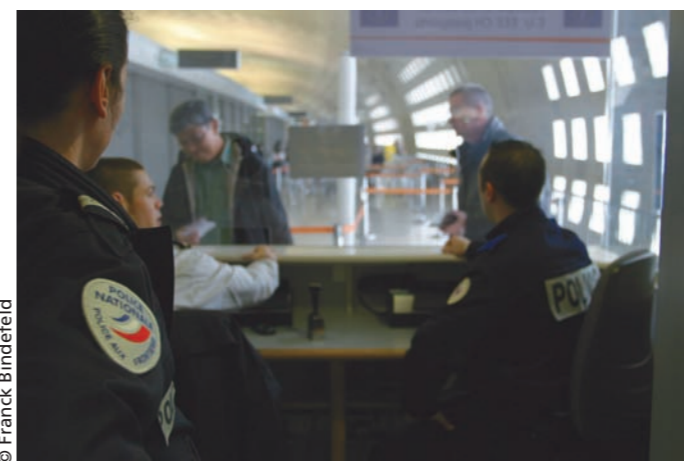


© Douanes Roissy

La gendarmerie des transports aériens

La gendarmerie des transports aériens (GTA) est présente à Paris-Charles de Gaulle et compte 240 agents ; ses missions sont celles traditionnellement dévolues à la gendarmerie nationale : police administrative, police judiciaire, police de la route. Elle est cependant spécialisée dans l'évaluation des risques, les procédures de gestion de crise et l'état de la recherche en matière de détection de substances illicites. Tournée vers les opérateurs privés chargés de la sûreté, la GTA assure la complémentarité entre les services de l'État et les sociétés implantées sur la plate-forme. Le bureau sûreté permet aussi d'échanger sur les pratiques adoptées par les opérateurs pour assurer une réponse adaptée et évolutive aux menaces qui pèsent sur le transport aérien et son environnement. Elle est l'interlocuteur privilégié en matière de sûreté en zone réservée.

Fortement impliquée dans la prévention des risques, la gendarmerie des transports aériens est aussi un acteur important dans le cadre de l'intelligence économique.



© Franck Bindefeld

La douane

Face aux évolutions constantes du commerce international, la douane s'est engagée dans un programme de sécurisation et de facilitation des échanges internationaux. Au sein de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, le dédouanement est assuré 24h sur 24, tous les jours de la semaine, dimanches et jours fériés compris.

Les opérations de dédouanement du fret traditionnel et du fret express sont aujourd'hui entièrement dématérialisées et s'effectuent via l'application informatique DELT@ qui s'inscrit dans le projet européen e-customs. Lancée afin de répondre aux besoins de rapidité et de réduction de coût des entreprises tout en préservant l'efficacité des contrôles douaniers, DELT@ a permis de réduire le délai moyen d'immobilisation des marchandises à 7 minutes en moyenne.



© Franck Bindefeld

Partenaire des opérateurs de la plate-forme, l'administration douanière est à leur écoute pour tout renseignement relatif au dédouanement. Elle les informe sur la réglementation ainsi que sur les procédures douanières et les oriente dans leurs activités de commerce international.

Administration de service, la douane renforce son partenariat avec les entreprises par l'attribution du label Opérateur économique agréé (OEA) qui va au-delà des préoccupations sécuritaires en conférant à ses détenteurs un gage de fiabilité et de compétitivité. Ce label a pour but d'établir un contrat de confiance avec les opérateurs OEA et de leur offrir un traitement personnalisé.



Les administrations

La GTA

Gendarmerie des transports aériens

45, route des Anniversaires - Zone entretien

95711 Roissy Aéroport

Tél. salle opérationnelle (24 heures sur 24) **01 48 62 17 00**

Tél. bureau sûreté (horaires administratifs) **01 48 62 55 86**

La DPAF

Direction de la police aux frontières

6, rue des Bruyères

95711 Roissy Aéroport

Tél. standard (24 heures sur 24) **01 48 62 31 22**

Tél. police secours **17**

Bornes routières : **11 bornes routières sur le site de CDG**

Les services de la sous-préfecture

Pas d'ouverture au public

Tél. secrétariat **01 48 62 79 74** (9h-12h30 / 14h-17h15)

Télécopie 01 48 62 75 88

Adresse postale :

Service du sous-préfet chargé de la sûreté
de Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget

6, rue des bruyères

BP 20106

95711 Roissy-en-France

Les douanes

Direction interrégionale des douanes de Roissy

Accueil **01 48 62 35 43** (8h-18h)

Télécopie **01 48 62 66 85**

di-roissy@douane.finances.gouv.fr

Direction régionale Roissy Fret

Pôle Action Économique PAE

Accueil **01 48 62 62 88** (9h-17h30)

Télécopie **01 48 62 62 85**

pae-roissy@douane.finances.gouv.fr

www.douane.gouv.fr / Info Douane service **0811 20 44 44**

8h-18h du lundi au vendredi

Les formalités

Le préfet de la Seine-Saint-Denis, représenté à Paris-Charles de Gaulle par le sous-préfet, délivre les autorisations administratives permettant l'accès et la circulation dans les zones réservées de l'aéroport, à titre permanent ou temporaire, les autorisations administratives permettant l'exercice des métiers et activités aéroportuaires, les habilitations des personnels navigants techniques et commerciaux des compagnies aériennes, les décisions d'agrément autorisant les agents de sûreté à procéder à l'inspection filtrage des passagers, des occupants et utilisateurs de la zone réservée.

Le préfet met en œuvre la procédure de sanction en cas de manquements à la sûreté (article R 217 et suivants du code de l'aviation civile). Il coordonne le suivi des plans d'actions correctives d'un certain nombre d'opérateurs aéroportuaires afin de les accompagner dans leur processus de mise en conformité de leurs installations au regard des impératifs de sûreté. Il assure la concertation avec les opérateurs aéroportuaires et les services de l'État dans la mise en application des prescriptions de sûreté dans le cadre des comités locaux de sûreté.

Autorisation d'activité

Toute entreprise souhaitant s'implanter à Paris-Charles de Gaulle, aussi bien en zone publique qu'en zone réservée, est soumise à l'obtention d'une autorisation d'activité. Que celle-ci soit commerciale, artisanale, industrielle, à caractère temporaire ou permanent, l'obtention d'une autorisation d'activité est une obligation réglementaire indispensable à la présence sur le site.

Aéroports de Paris est en charge de la délivrance, du suivi et éventuellement du retrait des autorisations. Le traitement des dossiers varie selon le type de prestation souhaitée et en fonction de la nature de la demande. Il est vivement conseillé de prendre contact avec le bureau des autorisations d'activités d'Aéroports de Paris trois mois avant de début d'activité souhaitée sur la plate-forme afin d'obtenir les informations adaptées au besoin. Les détails, contacts et documents sont à télécharger sur le site Internet d'Aéroports de Paris. Pour y accéder :

www.aeroportsdeparis.fr → activités professionnelles
→ services aux entreprises → autorisation d'activité

Il est fortement conseillé, à l'occasion d'une première demande, de rencontrer l'équipe du bureau des autorisations d'activité. Les horaires d'ouverture au public et l'adresse sont indiqués à la page Internet ci-dessus.

Titre d'accès en zone réservée

Glossaire

Zone publique :

Elle comprend toute la partie de l'aéroport accessible au public. Elle est constituée notamment par les parcs de stationnement ouverts au public, les voies et routes ouvertes à la circulation publique, les locaux des aérogares et des installations de fret accessibles au public.

Zone réservée :

Il s'agit d'une zone non librement accessible au public, dont l'accès est soumis à des règles particulières et à la possession de titres spécifiques. Elle est constituée des secteurs fonctionnels des bâtiments et installations techniques, des secteurs à usage exclusif, des secteurs sous contrôle frontière.

Si la zone publique est accessible à tous, la zone réservée, située après les contrôles de sûreté, n'est accessible qu'aux détenteurs de titres d'accès (badges). Ces titres donnent également accès, en fonction de l'autorisation attribuée, à la zone sûreté située après les postes d'inspection filtrage.

La délivrance d'un titre d'accès dont le coût est acquitté par l'entreprise, est assurée par le bureau local de sûreté et conditionnée à l'obtention par l'établissement demandeur d'une autorisation d'activité. L'entreprise doit désigner son ou ses correspondants sûreté et leur faire dispenser une formation. C'est le correspondant sûreté qui définira les besoins en matière de titre d'accès. Afin de faire valider leur titre d'accès, les bénéficiaires devront suivre la formation sûreté dispensée par un centre de formation agréé. Prévoir un délai d'un mois pour l'obtention du badge.



Badge rouge (le badge permanent ZRS). Permet l'accès à l'ensemble de la zone réservée (ZR), y compris à la zone de sûreté à accès réglementé (ZRS), en fonction des secteurs sûreté attribués.

Badge vert (le badge accompagné).

Permet l'accès, pour 24h et renouvelable 1 fois, à l'ensemble de la zone réservée, y compris à la zone de sûreté à accès réglementé (selon les secteurs attribués à la personne accompagnatrice). Ce badge est délivré par la GTA ou la DPAF.

Badge jaune (le badge à usage exclusif). Badge permanent donnant accès uniquement au lieu à accès exclusif pour lequel il a été délivré.

Badge saumon (le badge permanent ZR). Permet l'accès à l'ensemble de la zone réservée y compris à la zone de sûreté à accès réglementé, à l'exception des secteurs de sûreté.

Badge blanc (le badge temporaire). Permet l'accès à l'ensemble de la zone réservée y compris à la zone de sûreté à accès réglementé (selon les secteurs attribués). D'une période maximale de 7 jours, ce badge ne peut être renouvelé avant l'expiration d'une période de 3 mois.

Le permis piste

Les personnels devant circuler en zone réservée doivent au préalable obtenir le permis piste (permis T) et leurs véhicules doivent être munis d'une autorisation d'accès. Comme pour le titre de circulation en zone réservée,

la délivrance d'une autorisation d'accès véhicule est assujettie à la délivrance d'une autorisation d'activité. Le traitement de la demande est de 7 jours après dépôt du dossier complet.

L'obtention du permis T nécessite une formation théorique effectuée dans un centre agréé par la direction de la sécurité de l'aviation civile de la DGAC (liste disponible au bureau local sûreté) et une formation pratique. Après ces formalités, le permis T est disponible sous 7 jours au bureau local de sûreté.

Les Parif

Les 4 postes d'accès routier avec inspection filtrage (Parif) des personnels, des effets transportés et des véhicules sont ouverts aux personnes munies de titre de circulation et aux véhicules équipés d'autorisation d'accès en cours de validité. Deux Parif sont ouverts 24 h sur 24, les deux autres ont des horaires adaptés aux besoins de l'activité.

Autorisations nécessaires pour emprunter un Parif :

- le badge personnel ;
- le permis piste ;
- le badge véhicule ;
- plus d'autres spécificités de modalités d'accès qui vous seront précisées par le Bureau des autorisations d'activité.





Les formalités

Autorisations d'activité

Le Bureau des autorisations d'activité (BAA) de Paris-Charles de Gaulle est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle
Bâtiment 5740, zone centrale ouest
1, rue de l'archet BP 24101
95711 Roissy-Charles de Gaulle Cedex

Contacts :

Cécile Dobroniak / **01 48 62 79 47** / cecile.dobroniak@adp.fr

Marie-Claude Fresne / **01 48 62 08 56** / marie-claude.fresne@adp.fr

Toutes les informations sont également accessibles sur le site internet :



www.aeroportsdeparis.fr → activités professionnelles
→ services aux entreprises → autorisations d'activités

Formalités, obtention des formulaires et liste des sociétés de formation

Pour les véhicules (accès aux Paris) : vignette.permis.cdg@adp.fr

Pour les titres d'accès, se rapprocher du Bureau Local de Sûreté (BLS) :

- courriel : administrationbls@adp.fr
- par téléphone au **01 48 62 21 94**
- sur site (Bureau Local Sûreté)

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Adresse : Bâtiment 5740 - Zone centrale ouest
Rue de l'archet
Aéroport Paris-Charles de Gaulle



Pour l'obtention de l'attestation individuelle de connaissances relatives aux principes généraux de sûreté aéroportuaire, les organismes de formation sont répertoriés sur le site :

- www.aviation-civile.gouv.fr → espace professionnel**
- sûreté → entreprises ou organismes disposant d'un agrément
- liste des entreprises ou organismes disposant d'un conventionnement (OFO) → accès à la liste (PDF)

Les points (Postes d'accès routiers d'inspection filtrage)

- Pour toute information et pour l'obtention des permis outils, se rapprocher du bureau des autorisations d'activité (BAA).

Les services

Une fois arrêté le lieu d'implantation, restent à régler les questions pratiques de l'installation. Les difficultés sont nombreuses pour repérer les interlocuteurs qui faciliteront les démarches à accomplir. Il est a priori difficile d'imaginer la richesse des services offerts. Qui prend en charge le courrier ? Quelle est l'offre téléphonique sur la plate-forme ? Où les salariés peuvent-ils prendre leurs repas ? À qui s'adresser pour faire réaliser le nettoyage des locaux ? Et comment s'y retrouver dans la complexité du fonctionnement d'une ville aéroportuaire ? Ce chapitre répond aux interrogations qui font suite à l'installation dans les lieux choisis, les mieux adaptés à l'activité de l'entreprise. Au-delà, c'est une première approche de ce qui est au cœur de l'activité aéroportuaire : les terminaux, les voies de circulations avion et les pistes. Il ne faut pas oublier que Paris-Charles de Gaulle est un aéroport avant tout.

Les restaurants d'entreprise

Pour satisfaire les besoins de restauration des 90 000 salariés de l'aéroport, des restaurants destinés au personnel des entreprises sont implantés dans les différentes zones de la plate-forme ; l'ouverture de certains d'entre eux est adaptée aux nécessités des horaires décalés. Divers prestataires ont en charge la gestion de ces établissements qui proposent des services de cafétéria, de restauration rapide ou traditionnelle.

Les conditions d'accès sont souvent régies par l'établissement d'une convention entre l'entreprise et le gestionnaire du restaurant souhaité afin de définir des tarifs et des modalités d'accès.



© Aéroports de Paris

La propreté des bâtiments

Dans le cadre des surfaces locatives commercialisées par le service immobilier d'Aéroports de Paris, l'entretien des parties communes (hall d'entrée, couloirs et blocs sanitaires) est assuré par la société prestataire d'Aéroports de Paris. Pour le nettoyage des locaux privés, liberté est laissée à l'occupant de faire appel à la même entreprise ou de choisir le prestataire de son choix.

Diverses sociétés de nettoyage officient à Paris-Charles de Gaulle et sont en mesure de répondre aux spécificités des prestations à fournir dans un aéroport (nettoyage des avions par exemple) ainsi qu'aux contraintes d'accès dans les zones réservées.

Les banques

Les banques de la plate-forme aéroportuaire, tant en zone de fret qu'en aérogares, offrent tous les services bancaires traditionnels aux particuliers et aux professionnels. Des bureaux de change sont à la disposition des voyageurs dans les terminaux.

Les télécommunications

Pour répondre à leur besoin en matière de télécommunications, les entreprises ont la possibilité de faire appel à l'opérateur de leur choix, notamment Hub télécom, société titulaire d'une licence d'opérateur national et spécialisée dans les services et réseaux de télécommunication des plates-formes aéroportuaires : traçabilité, géo localisation, sûreté, etc.

Des services existent pour accompagner les professionnels, quelle que soit leur activité, en leur proposant des solutions de téléphonie classique d'entreprise, d'accès internet ou de Wifi.

Les séminaires et réunions

Pour organiser réunions et séminaires professionnels, les cinq hôtels de l'aéroport proposent une offre diversifiée de salles et de services associés, permettant la tenue de conférences, de lancement de produits, de recrutement, de réceptions, etc. Tarifs et réservations auprès des services commerciaux de chacun des hôtels.

Les objets trouvés

Deux bureaux des objets trouvés sont à la disposition du public dans les terminaux. Au-delà d'un certain délai les objets non réclamés sont envoyés au service spécialisé de la préfecture de Police de Paris. Si la perte est survenue dans un taxi, RER ou bus, il est conseillé, dans un premier temps, de contacter la société de transport concernée.

Les services d'exploitation des terminaux

Au sein des terminaux de l'aéroport, il existe trois unités opérationnelles (UO) : pour les terminaux 1 et 3 d'une part, le terminal 2 A, B, C, D et enfin les terminaux 2 E, F et G. Ces UO ont en charge de coordonner l'exploitation des infrastructures en assurant le bon fonctionnement des installations, en veillant à la fluidité du trafic, etc.

Pour ce faire, des interlocuteurs dédiés assurent le suivi des projets d'aménagement et travaux, assistent les compagnies aériennes, répondent aux besoins des commerces et veillent au respect des mesures de sûreté dans les terminaux. Par ailleurs des équipes opérationnelles assurent 24h sur 24 la continuité de ces missions.

Les aires aéronautiques

À l'identique des terminaux, plusieurs services d'Aéroports de Paris sont en charge de traiter les problématiques spécifiques aux activités de dégivrage, au balisage, à l'entretien des voies de circulation avion et des pistes, ainsi qu'au développement et projets relatifs à l'exploitation des aires aéronautiques. Au sein de cette UO, les agents sont mobilisés jour et nuit pour garantir la sécurité des vols opérant à l'arrivée et au départ de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.



© Aéroports de Paris / Jack Burlot

Les services postaux

L'ouverture à Paris-Charles de Gaulle d'une boîte postale, nécessaire à toute entreprise qui désire traiter efficacement son courrier, se fait auprès de La Poste. Plusieurs bureaux sont implantés sur la plate-forme et proposent des solutions de courrier, publipostage, archivage, prospection, etc., en plus de toutes les opérations postales traditionnelles. Pour les envois de colis ou de certains plis, cette offre est complétée par la présence à l'aéroport des plus grands opérateurs de fret express mondiaux tels DHL, FedEx, UPS, Chronopost.



Les services

Les restaurants du personnel

Ci-après le récapitulatif des informations pratiques incluant les contacts des restaurants interentreprises (RIE) et de ceux gérés par le Comité d'entreprise d'Aéroports de Paris, accessibles aux personnels des entreprises travaillant à l'aéroport.

Zone Technique (CE ADP)

Route des anniversaires / Bât. 7520 – CDG ZT
95711 CDG aéroport Cedex

Horaires

Restaurant

Du lundi au vendredi de 11h à 14h

Cafétéria

Du lundi au vendredi de 7h15 à 9h30 et de 11h à 14h30

Contact

Daniel Pierrette / **01 48 62 13 85** / restaurantcdg@ceadp.fr

Terminal 2A (CE ADP)

Terminal 2A / BP 24101
9711 CDG aéroport Cedex

Horaires

Restaurant

7 jours sur 7 de 11h à 15h et de 17h à 20h15

Cafétéria

7 jours sur 7 de 7h30 à 20h30

Contact

Guillaume Cernaj / **01 74 29 40 96** / restaurant2a@ceadp.fr

Pour les restaurants de la Zone Technique, ainsi que celui du Terminal 2, gérés par le Comité d'entreprise d'Aéroports de Paris, il est impératif de se rapprocher au préalable de la Section Restauration pour tout renseignement ou établissement d'une convention :

Sylvie Flachier / **01 74 22 14 15** / resto3@adp.fr

Véronique Notot / **01 74 22 49 08** / resto3@adp.fr

Joëlle Riche / **01 74 22 14 14** / resto3@adp.fr

RIE Fret 4 - Aéroclub

24, rue des buissons / CP 17160
95702 Roissy-Charles de Gaulle

Horaires

Restaurant

Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00

Cafétéria

Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h30 et de 11h30 à 14h00

Contact

Karine Ampe / **01 48 62 12 85** / karine.ampe@sodexo.com

RIE Terminal 1

Terminal 1 / CP 26126
95711 Roissy-Charles de Gaulle

Horaires

Restaurant

7 jours sur 7 de 11h15 à 14h30 et de 17h30 à 20h30

Cafétéria

7 jours sur 7 de 7h à 17h

Contact

Joël Delaborde / **01 48 16 92 23** / av009427@elior.com

L'accès aux restaurants du personnel des terminaux 2 E et 2 F, gérés par le Comité d'Etablissement d'AIR FRANCE, peut éventuellement être donné aux salariés de la plate-forme aéroportuaire. Pour toute information relative aux conditions d'accès à ces restaurants, contacter :

Frédéric Brochier / **06 89 30 24 78** / frederic.brochier@cetyd.fr

Les télécommunications

Pour toutes demandes d'information et de conseil, un numéro unique est à votre disposition, le service commercial d'Hub Télécom : **01 74 37 24 24**

Les services postaux

La Poste

Afin d'établir un dossier de société (boîte postale), contacter :

Françoise Brevunes / **01 48 62 28 38**

Pour les prestations de mailing, affranchissements, archivage, prospection :

01 48 62 28 48

Localisation des bureaux de Poste au sein de l'aéroport Paris-CDG :

- au Terminal 1 (Niveau Boutiquaire)
- au Terminal 2, module d'échange entre les terminaux A-B-C-D
- en Zone de Fret 2, 19 rue des Terres Noires.

UPS

Zone de fret n°2 / Batiment banal 1

Rue du trait d'union / BP 10554

95721 Roissy

Pour toute demande de suivi, veuillez contacter UPS au **0821 233 877** (0,12/min plus surcoûts éventuels selon opérateurs).

FedEx

Zone d'Entretien / Route de l'Arpenteur

95702 Roissy CDG

Lundi - Vendredi : 13h30 - 19h30

Samedi : 10h00 - 15h00

Attention, le samedi, l'heure limite de dépôt de vos colis pour un départ le jour même est fixée à 14h45.

DHL

Services Aériens Export

Centre Logistique de fret Aérien

Zone de Fret 5 / Sogaris 6

14, rue de la Belle Borne

95707 Roissy Aéroport Cedex

Téléphone : **01 49 19 68 68**

Télécopie : **01 49 19 68 36**

Services Aériens Import

Bâtiment 3520 – portes 41 à 51

28/30, rue des Voyelles / Zone de Fret 4

95707 Roissy Aéroport Cedex

Téléphone : **01 49 19 68 30**

Télécopie : **01 49 19 68 78**

Les réunions et séminaires à l'aéroport

L'hôtel SHERATON situé au cœur du Terminal 2 (Aéroport de Paris-Charles de Gaulle 2 - TGV)

Tél. : **01 49 19 70 91** / standard : **01 49 19 70 70**

Site de réservation : www.sheraton.com/parisairport

L'hôtel PULLMAN, situé en Zone Centrale Ouest

Tél. : **01 49 19 29 29** / mise en relation avec le service salles de réunions-séminaires / www.pullmanhotels.com

L'hôtel HILTON situé dans la Zone de Roissypole

Tél. : **01 49 19 77 77** / mise en relation avec le service conférences-salles de réunions / www.hilton.com

L'hôtel IBIS Charles de Gaulle aéroport / terminal situé à la gare RER Roissy

(Aéroport de Paris-Charles de Gaulle 1)

Tél. : **01 49 19 19 44** / www.ibishotel.com

L'hôtel NOVOTEL Paris-CDG Terminal situé à la Gare RER Roissy

(Aéroport de Paris-Charles de Gaulle 1)

Tél. : **01 49 19 27 27** / mise en relation avec le service commercial / www.novotel.com

Les services bancaires et bureaux de change

HSBC met à disposition des usagers 25 distributeurs automatiques de billets répartis sur l'ensemble de l'aéroport et 3 agences bancaires.

En zone de Fret

(Zone de Fret 2, Bâtiment 3701, face à la Maison de l'environnement)

Tél. : **01 48 62 38 28**

Ouverture du lundi au vendredi / horaires : 9h00-12h30 et 14h00-17h15

Au Terminal 1

(Niveau -1, Zone Boutiquaire)

Tél. : **01 48 62 84 60**

Ouverture du lundi au samedi / horaires : 8h30-19h15

Au Terminal 2

(Gare TGV)

Tél. : **01 48 62 33 99**

Ouverture du lundi au samedi / horaires : 8h30-19h15

23 bureaux de change **Travelex** répartis dans les différents terminaux offrent des services d'achat et vente de devises et de remboursement de TVA.



Pour de plus amples informations consulter le site www.aeroportsdeparis.fr
Onglet "Passagers" / rubrique "Formalités et informations pratiques"

Les objets trouvés

Service des objets trouvés Aéroports de Paris

Au Terminal 1

Niveau Halls 5-6, à côté de l'entrée du CDGVal

Horaires d'ouverture : 8h30-12h / 13h-16h30

Au Terminal 2

Entre les terminaux A-B-C-D (près de la Poste)

Horaires d'ouverture : 9h-12h / 13h-17h30



Pour de plus amples informations consulter le site www.aeroportsdeparis.fr
Onglet "Passagers" / rubrique "Formalités et informations pratiques"

Service des objets trouvés de la Préfecture de Police de Paris

36, rue des Morillons - 75732 PARIS Cedex 15

Tél. : **0 821 00 25 25**

Les unités opérationnelles Aéroports de Paris

Un interlocuteur dédié au sein de chaque entité sera à même de traiter les demandes spécifiques concernant :

UO CDG1-T3 : en charge de l'exploitation des terminaux de CDG 1 et T3

Directeur de l'Unité Opérationnelle

Christophe Laurent / **01 48 16 80 15** / Secrétariat : **01 48 62 47 39**

christophe.laurent@adp.fr

Pôle Exploitation (services en aérogare, sûreté, gestion des marchés de sous-traitance, PCO, etc.)

Jacques Le Stanc / **01 48 62 26 89** / Secrétariat : **01 48 62 08 67**

jacques.lestanc@adp.fr

Pôle Immobilier et clientèle (travaux, maintenance bâtiment, gestion patrimoniale, achats, etc.)

Francis Sesplugues / 01 48 62 19 31 / Secrétariat : 01 48 62 19 30
francis.sesplugues@adp.fr

Pôle Bagages (qualité, informatique industrielle, maintenance, etc.)

Frédéric Navarre / 01 48 62 34 92 / Secrétariat : 01 48 62 13 51
frederic.navarre@adp.fr

➔ **Point d'entrée privilégié pour toute question**, le responsable du développement commercial : **Erwin Bernhard / 01 48 62 04 86 / erwin.bernhard@adp.fr**

UO CDGA : en charge de l'exploitation des terminaux CDG2 A-B-C-D

Directeur de l'Unité Opérationnelle

Franck Le Gall / 01 48 62 13 75 / Secrétariat : 01 48 62 79 06
franck.legall@adp.fr

Pôle Exploitation (services en aérogare, sûreté, gestion des marchés de sous-traitance, PCO, etc.)

Jérôme Lauferon / 01 48 62 18 43 / Secrétariat : 01 48 62 82 93
jerome.lauferon@adp.fr

Pôle Patrimoine et Investissements (travaux, maintenance bâtiment, gestion patrimoniale, gestion passerelles/bagages, etc.)

Hubert de Reboul / 01 48 62 11 65 / Secrétariat : 01 48 62 12 47
hubert.dereboul@adp.fr

Pôle Développement commercial (ressources aéroportuaires, flux et aménagements passagers, qualité clients, coordination grands projets, etc.)

Emmanuel Perrot / 01 48 62 07 97 / 01 48 62 32 61
emmanuel.perrot@adp.fr

➔ **Point d'entrée privilégié pour toute question**, le responsable du développement commercial : **Carlos Francisco / 01 48 62 08 24 / carlos.francisco@adp.fr**

UO CDGE : en charge de l'exploitation des terminaux E / F/ T2G et Gare TGV

Directeur de l'Unité Opérationnelle

Franck Mereyde / 01 48 62 89 84 / Secrétariat : 01 48 62 89 85
franck.mereyde@adp.fr

Pôle Exploitation (services en aérogare, activité piste, qualité de service, méthodes, sûreté, etc.)

Régis Lacote / 01 48 16 63 92 / Secrétariat : 01 48 16 48 35
regis.lacote@adp.fr

Pôle gestion Patrimoine et Relations Clients (travaux, offre 2F - TGV, 2 E, S3, etc.)
François Farez / 01 48 62 94 09 / Secrétariat : 01 48 16 41 77
francois.farez@adp.fr

Pôle Commercialisation (gestion commerciale et domaniale)
Anne-Cécile Gibault / 01 48 62 94 72
anne-cecile.gibault@adp.fr

Pôle Process Bagages (exploitation des systèmes de trieurs bagages, informatique industrielle, etc.)
Didier Leroy / 01 48 62 11 50 / Secrétariat : 01 48 62 11 51
didier.leroy@adp.fr

Pôle Développement Infrastructures
Laurent Parriaud / 01 48 62 22 27 / Secrétariat : 01 48 62 45 06
laurent.parriaud@adp.fr

→ **Point d'entrée privilégié pour toute question**, la responsable du développement commercial : **Anne-Cécile Gibault / 01 48 62 94 72 / anne-cecile.gibault@adp.fr**

UO CDGR : en charge de l'exploitation des aires aéronautiques

Directeur de l'Unité Opérationnelle
Gérard Batistella / 01 48 62 83 75 / Secrétariat : 01 48 62 13 63 / 01 48 62 13 94
gerard.batistella@adp.fr

Pôle Exploitation (dégivrage, lutte animalière, eaux et vidange, services sauvetage sécurité et lutte contre l'incendie des aéronefs SSLIA, etc.)
Martial Gelinat / 01 48 62 39 34
martial.gelinat@adp.fr

Pôle Développement Capacité et Sûreté (projets de développements aéroportuaires, investissements, etc.)
Alain Corniglion / 01 48 62 90 73
alain.corniglion@adp.fr

Pôle Conservation du Patrimoine (travaux aires de manœuvre et aires de trafic, service hivernal, éclairage des aires, navigation aérienne, etc.)
Thierry Diago / 01 48 62 12 72
thierry.diago@adp.fr

Pôle Certification (process de certification aérodrome, interventions aéronautiques, support technique, etc.)
Guillaume Auquier / 01 48 62 81 71
guillaume.auquier@adp.fr

Se déplacer

Avec 220 kilomètres de réseau routier dont 20 de voies rapides, 2 gares RER, une gare TGV, une gare routière et ses 40 lignes de bus qui irriguent la plate-forme, et la présence des taxis parisiens, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle offre des conditions d'accès idéales pour les passagers, les transporteurs de fret, le personnel des entreprises y exerçant leur activité. À l'horizon 2016, CDG Express mettra l'aéroport à 20 minutes de la gare de l'Est. Paris-Charles de Gaulle est raccordé directement au réseau autoroutier en provenance de la province (A1-A104) et de Paris (A1-A3). Les usagers disposent de près de 27 000 places de parking, dont 17 000 dans des parkings proches des terminaux et 10 000 dans des parkings éloignés accessibles par le métro automatique CDGVal ou par navettes. L'aéroport Paris-Charles de Gaulle, c'est aussi plus de 250 destinations vers 100 pays, desservies par 460 compagnies aériennes. À la pointe de l'intermodalité, l'aéroport est relié au réseau européen de trains à grande vitesse, grâce à la gare d'interconnexion pour les passagers, et à terme par Euro Carex, projet de transport de fret.

Desserte routière

L'aéroport Paris-Charles de Gaulle se trouve au carrefour de grands axes autoroutiers : l'A1 (Paris-Lille), l'A3 depuis Paris et l'A104, grand périphérique francilien. Dans un premier temps reliée à l'ouest aux autoroutes A1 et A3, la plate-forme s'est ensuite développée à l'est, ce qui a rendu nécessaire la création d'un accès vers la nationale 2 et la Francilienne. Par ailleurs la plate-forme s'ouvre vers ses communes riveraines par un réseau de routes départementales.

Covoiturage

Le covoiturage est l'un des moyens mis en œuvre pour améliorer l'offre de transports dans les zones aéroportuaires. Ce service a été conçu spécialement pour les entreprises et les salariés des plates-formes aéroportuaires. Il suffit de s'inscrire sur le site et d'enregistrer ses trajets. La liste des personnes qui effectuent le même trajet est envoyée par courriel.

Transports en commun

L'aéroport dispose d'un réseau de desserte en transports en commun très développé s'articulant principalement autour des deux gares RER ligne B de l'aéroport : Roissy-Charles de Gaulle 1 et Roissy-Charles de Gaulle 2 - TGV.

Les terminaux sont desservis notamment par les bus de la RATP et les CIF, et par les cars Air France depuis Paris et l'aéroport Paris-Orly. La gare routière attenante à la gare RER Roissy-Charles de Gaulle 1 accueille près d'une quarantaine de lignes de bus en provenance des communes ou départements riverains, qui desservent toutes les zones d'activités de l'aéroport. Filéo, service à la demande, répond à la complexité des horaires de travail.

CDGVal, la ligne de métro automatique de l'aéroport, circule 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, et relie en 8 minutes le terminal 1 au terminal 2, en desservant les principaux parkings éloignés et gares de l'aéroport.

La gare TGV de Paris-Charles de Gaulle offre quotidiennement près d'une soixantaine de dessertes vers le nord, l'est, l'ouest, le sud-est et le sud-ouest de la France.

Filéo en remplacement d'Allobus depuis le 1^{er} mars 2010

Ce réseau de transport en commun à la demande relie 24h/24 l'aéroport à ses communes proches, en complément des services réguliers de transports franciliens.



© Aéroports de Paris / P. Stroppa - Studio Pons

Papa Charlie

En proposant à la location un véhicule au prix de la carte orange, cette association facilite l'accès à l'emploi de personnes économiquement en difficulté, travaillant souvent en horaires décalés et ne pouvant bénéficier de transports collectifs.

Stationnement

L'aéroport propose 11 parcs de stationnement, soit près de 27 000 places de parking. Il est proposé à l'attention des professionnels travaillant sur la plate-forme des formules d'abonnement adaptées aux divers besoins des utilisateurs. Les abonnés de certains parcs ont accès à une assistance 24 heures sur 24 (recherche de véhicule et dépannage batterie). Les parcs éloignés sont desservis par des navettes et CDGVal.

Certaines zones disposent d'emplacements de stationnement à proximité des bâtiments de bureaux.

Taxis

La plate-forme est desservie par les taxis parisiens, les taxis banlieue, les motos taxis et les véhicules de grande et petite remise. Les têtes de station taxis sont situées au niveau arrivée de chaque terminal ainsi qu'aux gares TGV et RER.

Les taxis représentent en moyenne 10 000 prises en charge par jour ; les grandes et petites remises, 350 à 400 prises journalières.



© Aéroports de Paris / P. Stroppa - Studio Pons

Liaisons aériennes

Premier aéroport d'Europe continentale avec 60 millions de passagers, dont 35 % en correspondance, Paris-Charles de Gaulle est le hub principal d'Air France où la compagnie aérienne a choisi d'implanter son siège social.

Ouvert 24h sur 24, il est le premier aéroport européen en termes de capacité aéroportuaire.

La répartition de l'activité par terminal est majoritairement subordonnée aux alliances (SkyTeam au T2, excepté les T2A et T2B attribués à One World, et Star Alliance au T1). Le monde aérien est rythmé par deux saisons aéronautiques qui changent avec l'heure d'été et l'heure d'hiver. À cette occasion, Aéroports de Paris publie un guide horaire gratuit des compagnies aériennes opérant à Paris.



© Aéroports de Paris / Bernard Vallet



Se déplacer

La desserte routière

Se référer au plan en dernière page de la brochure où sont représentés tous les axes routiers de la plate-forme.

Le covoiturage

L'accès au service est ouvert, sur inscription, à toute entreprise dont les locaux sont implantés sur l'aéroport.

Pour toute information se référer au site internet : covoiturage-aeroports.fr ou contacter le **0892 160 007**

Les transports en commun

 **CIF** Les courriers de l'île-de-France
01 48 62 38 33 / www.cif-bus.com

 **Conseil Général du Val-d'Oise**
01 34 25 30 81 / www.valdoise.fr

 **RATP**
0 892 68 77 14 / www.ratp.fr

 **Trans Val-d'Oise**
01 39 85 45 35 / www.transvo.com

 **Filéo**
0 810 24 24 77 / www.fileo.com

 **Keolis Oise**
03 44 53 93 60


 **Autobus routiers de l'Oise**
03 44 50 20 31 / www.cabaro.biz

 **Conseil Régional de Picardie**
03 22 97 37 37 / www.cr-picardie.fr

 **Autocars de Marne-la-Vallée**
01 60 07 94 70 / www.buspeps.fr

 **VEA Disneyland**
01 55 28 98 05

 **Conseil Général de Seine-et-Marne**
01 64 14 77 77 / www.cg77.fr

 **Direction générale Paris Nord** / 08 90 36 10 10 / www.sncf.com


 **Trans Val de France**
01 60 01 93 38

 **Réseau départemental de la Seine-Saint-Denis**
01 49 63 59 00 / www.cg93.fr

 **Val d'Europe Autocars**
01 60 31 72 00 / www.vea.fr

 **Noctilien**
0 890 36 10 10 / www.noctilien.fr

 **Les cars Air France**
0 892 350 820 / www.airfrance.fr
➔ informations et services
➔ côté pratique ➔ cars AIR FRANCE

 **Réseau SNCF**
08 92 35 35 35 et 3635 / www.sncf.fr

Le stationnement

Le stationnement dans l'enceinte de l'aéroport est uniquement autorisé dans les parcs. Les conditions générales de vente ainsi que les formules proposées sont disponibles au :

Bureau des abonnements

Bâtiment 5604 (Zone Centrale Ouest)

Rue de l'archet

Roissy-Charles de Gaulle

Courriel : **aboparc-cdg@adp.fr**

Tél. : **01 48 62 88 88** / en semaine : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Pour toute autre information concernant les accès, le transport, la circulation, contacter :

Le Secrétariat de l'unité opérationnelle Parcs et Accès (CDG P)

Bâtiment 3702

Rue du chartre

95711 Roissy CDG

Filéo en remplacement d'*Allobus* depuis le 1^{er} mars 2010

www.fileo.com / 0810 24 24 77

Pour toute information : responsable Pôle Economique et Social

Martine VACHOUX / 01 48 62 70 42 / martine.vachoux@adp.fr

Papa Charlie

www.papa-charlie.com

Directeur Général

Patrick DUGARD / 01 74 22 50 11 / patrick.dugard@adp.fr

Directrice des agences Orly et CDG

Christelle DUBOIS / 01 48 62 02 02

Les liaisons aériennes

Un guide comprenant les horaires de toutes les compagnies aériennes à Paris est distribué, dans les terminaux, au niveau des comptoirs d'information Aéroports de Paris.

Une ligne téléphonique : le **3950**, renseigne 24/24 sur tous les mouvements d'avions.



Pour de plus amples informations ou télécharger le guide horaire, consulter le site **www.aeroportsdeparis.fr**

Onglet "passagers", rubrique "vols, horaires et compagnies" ou "s'informer sur un vol"

Vivre l'environnement

Depuis le début des années 2000, l'émergence des questions liées à la responsabilité des entreprises dans le cadre de leurs activités économiques a créé de nouveaux besoins pour tous les acteurs de la société. Plus d'informations pour les fournisseurs, pour les clients, pour les riverains. Plus de méthode et de guides pour les managers de ces entreprises.

La définition de ce que comprend la responsabilité des entreprises avance et toutes les sphères, publiques, sociales et économiques, ne peuvent que s'en réjouir.

La Commission européenne définit ainsi la responsabilité sociétale des entreprises : être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques mais aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes. Cela suppose l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes.

La certification ISO 14001

L'aéroport Paris-Charles de Gaulle est certifié ISO 14001 depuis 2001. Dès 2008, la direction de l'aéroport et ses unités opérationnelles ont certifié leurs activités par un système de management intégré englobant la sécurité du travail, l'environnement, la qualité, la sûreté ainsi que la sécurité aéroportuaire.

Le Club des partenaires environnement

Dans le souhait du respect de toutes les parties prenantes (clients, partenaires économiques et financiers, organismes publics et d'intérêt général, société civile ainsi que salariés et représentants), Aéroports de Paris s'engage à communiquer en pleine transparence auprès de ses partenaires et clients sur ses impacts environnementaux en valorisant l'écoute, le dialogue et la concertation. Ainsi le Club des partenaires environnement a été créé en 2003 pour accompagner les entreprises et institutions implantées à l'aéroport dans le déploiement et l'animation de leur système de management de l'environnement. À ce jour, ce club compte près d'une centaine de membres.

contact@ecoairport.fr

La gestion de l'eau

À Paris-Charles de Gaulle, Aéroports de Paris fournit un service de distribution d'eau potable, de collecte des eaux usées et des eaux pluviales (réseau séparatif).

L'approvisionnement en eau potable est réalisé par des usines de production situées en bord de Marne. Des objectifs ambitieux de limitation de consommation d'eau potable ont été fixés.

Quelques chiffres

- Consommation moyenne de 50 litres par passager
- 80 km de réseau
- Une moyenne de 2 436 000 m³ d'eau distribués par an

Propriétaire et gestionnaire du réseau de collecte des eaux usées, Aéroports de Paris en assure l'entretien. Elles sont transportées par des collecteurs interdépartementaux et acheminées à la station d'épuration de Seine Aval (Achères, en Yvelines). La qualité des eaux à l'exutoire est surveillée en continu et fait l'objet d'un arrêté d'autorisation de rejet.

Quelques chiffres

- Évacuation d'environ 5 500 m³ par jour d'eaux usées
- 70 km de réseaux

Les importantes superficies imperméabilisées (environ un tiers des 3 257 hectares de l'aéroport), les risques de pollutions accidentelles et les pollutions hivernales chroniques font de la gestion des eaux pluviales un enjeu important.

L'aéroport Paris-Charles de Gaulle est équipé depuis 1999 de stations de traitement des eaux pluviales (Step) avant rejet. Elles sont exploitées par des gestionnaires certifiés ISO 14001. Un arrêté d'autorisation de rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel s'applique à l'aéroport au titre de la loi sur l'eau.

Quelques chiffres

- 22 kilomètres de collecteurs visitables
- 128 séparateurs d'hydrocarbures

Deux bassins versants

→ Bassin versant Seine (20 % des effluents d'eaux pluviales de la plate-forme).

Rejet au sud-ouest dans le Sausset puis dans la Seine.

→ Bassin versant Marne (80 % des effluents d'eaux pluviales de la plate-forme).

Rejet au sud-est dans la Réneuse puis dans la Marne.

Les aménagements paysagers et espaces verts

Les espaces verts jouent un rôle primordial dans le paysage et la gestion des eaux pluviales. De plus, ils favorisent la biodiversité du territoire. Il faut donc les préserver et les développer tout en respectant les recommandations liées au péril animalier de l'aéroport.

La fourniture d'énergie

Pour produire l'énergie nécessaire à son fonctionnement, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle exploite 2 centrales de production au gaz naturel qui, grâce à leurs 3 réseaux de distribution, alimentent la plate-forme en eau (eau de chauffage, eau glacée et eau surchauffée) en apportant, par le biais des contrats proposés, aide et conseil en raccordement, une surveillance 24 heures sur 24 et un service d'intervention 7 jours sur 7.

Toutes les installations de production d'énergie exploitées par Aéroports de Paris font partie des 12 000 sites industriels français soumis aux quotas d'émission de CO₂ ce qui incite l'entreprise à participer au système communautaire d'échange de quotas d'émission d'une part, et à lancer des actions de maîtrise de consommation d'énergie d'autre part.

La gestion des déchets d'activités

Aéroports de Paris gère la collecte des déchets industriels banals (DIB) de la plate-forme et propose une gestion collective de certains déchets dangereux (DD). Dans ce cadre, l'entreprise encourage la réduction des déchets à la source et organise un tri pour optimiser leur valorisation. Il existe deux filières indépendantes de gestion des DIB.

- Collecte par bennes à ordures ménagères : déchets secs et valorisables (bois, cartons, métaux, etc.) ; déchets humides et non valorisables (papiers gras, aliments, etc.).
- Collecte en gros matériels (bennes à ciel ouvert, compacteurs, etc.) : déchets secs et valorisables en mélange ou en mono-matériau ; déchets humides et non valorisables. Les DD (huile, amiante, pneus, etc.) font l'objet d'un traitement à part avec suivi de leur évacuation par bordereau réglementaire.

La qualité de l'air

Partenaire du plan de protection de l'atmosphère (PPA) d'Île-de-France et du plan régional de la qualité de l'air (PRQA), Aéroports de Paris s'est engagé à une maîtrise durable de ses émissions (centrale énergie, installations aéroportuaires, parc de véhicules, etc.) ainsi qu'à un rôle incitateur pour les autres acteurs du trafic aérien (compagnies aériennes, navigation aérienne) et les entreprises de la plate-forme. Deux stations de mesure de la qualité de l'air, implantées à l'aéroport, mesurent en continu les principaux paramètres réglementés au niveau national, notamment : oxydes d'azote, ozone, poussières. Les données de ces stations sont consultables sur le site :

www.entrevoisins.org

Concernant le plan de déplacement d'entreprise (PDE), Aéroports de Paris répond aux préconisations du plan de déplacements urbains et du PPA de la région Île-de-France ; il comporte un volet externe lié à son rôle d'aménageur/gestionnaire des aéroports : promotion du covoiturage (www.covoiturage-aeroports.fr).





Vivre l'environnement

Interlocuteurs pour les questions environnementales

Club des partenaires environnement
contact@ecoairport.fr

Animation environnementale d'Aéroports de Paris
Direction de l'environnement et du développement durable
01 48 64 48 61 / contact@ecoairport.fr

Responsable environnement pour la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle
Direction de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle – Pôle SMI CDGX
Sébastien Maréchal / 01 48 62 44 13 / sebastien.marechal@adp.fr

Gestion de l'eau et des déchets sur l'aéroport

Direction de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle
Unité opérationnelle CDGL
Pôle Service et Environnement
Marc Levasseur / 01 48 62 14 00 / marc.levasseur@adp.fr

Aménagements paysagers et espaces verts

Direction de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle
Unité opérationnelle CDGP
Pôle Patrimoine
Stéphane Glock / 01 48 62 13 52 / stephane.glock@adp.fr

Énergie

Pôle Production Énergie
Jean-Pierre Debreyne / 01 48 62 17 50 / jean-pierre.debreyne@adp.fr

Qualité de l'air

Mesures de la qualité de l'air :
Laboratoire Aéroports de Paris – Pôle Environnement
Isabelle Cornier / 01 49 75 69 03 / isabelle.cornier@adp.fr

La vie économique et sociale

18
19

Entreprise responsable et soucieuse de son rôle important dans le développement économique régional, Aéroports de Paris conduit une politique dynamique de coopération économique et sociale, avec une ambition, celle de contribuer au développement de l'emploi.

Cette politique s'appuie sur une stratégie de partenariat avec les acteurs économiques, politiques et institutionnels de la région.

Ses actions se répartissent en 4 domaines :

- le développement du tissu commercial et industriel régional ;
- l'accès des riverains aux métiers de l'aéroport ;
- l'aide aux salariés des aéroports dans leur vie quotidienne ;
- le développement de l'attractivité et la promotion des territoires.

Le développement des entreprises régionales

DATAGORA

Centre de ressources et de valorisation du grand bassin de Paris-Charles de Gaulle.

① Valoriser les atouts et les ressources économiques, géographiques et humaines du pôle élargi de Paris-Charles de Gaulle. Guichet unique permettant aux investisseurs français et étrangers d'avoir l'ensemble des informations nécessaires pour une implantation optimale.

AÉROPÔLE

La pépinière d'entreprises de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

① Favoriser l'implantation de jeunes entreprises en proposant aux porteurs de projets des locaux équipés, des services de conseil et la mise en réseau avec les partenaires, dont les agences pour le développement économique.

LES CLUBS ENTREPRISES

CAAP – Club des acteurs aéroportuaires

Cette instance qui se réunit tous les trimestres est l'occasion de rencontres et d'échanges d'informations sur la vie de la plateforme et ses projets.

CLUB DRH

Regroupe des responsables des ressources humaines qui échangent régulièrement sur des problématiques communes : formations, management, rémunération, politique sociale, etc.

CLUB DES PARTENAIRES DE L'ENVIRONNEMENT

Instaurer une culture de développement durable commune à l'ensemble des entreprises installées à Paris-Charles de Gaulle.

HUBSTAR PARIS

Marque sous laquelle se développe une offre de valorisation internationale de la place aéroportuaire du nord de l'île-de-France. Une dizaine de partenaires ont rejoint la démarche Hubstar Paris dès le démarrage.

L'accès des riverains aux métiers aéroportuaires

GIP EMPLOI

① Favoriser l'accès à l'emploi, l'insertion, la formation professionnelle des populations riveraines de Paris-Charles de Gaulle en animant et coordonnant des dispositifs emploi-formation, en mobilisant notamment des fonctions d'expertise.



DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

La Maison de l'environnement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle accueille régulièrement des rencontres dont le but est d'informer sur les métiers et les formations. De l'alternance aux jobs d'été, des métiers du fret, de l'hôtellerie-restauration à la sûreté, ces forums de recrutement organisés conjointement avec des organismes tels que Pôle emploi ou les Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sont l'occasion de promouvoir les métiers issus de l'activité aéroportuaire et de mettre en présence entreprises et demandeurs d'emploi.

L'aide aux salariés dans leur vie quotidienne

Aéroports de Paris et ses partenaires développent des services destinés aux populations riveraines employées à Paris-Charles de Gaulle. Les associations mises en place ont des missions aussi variées que l'accession au logement, au transport (Papa Charlie), aux lignes de transport en commun à la demande (Filéo) ou encore à des prestations de service liées à la petite enfance. En collaboration avec les acteurs aéroportuaires, les collectivités locales, territoriales et les entreprises de la plateforme, Aéroports de Paris contribue par cette palette de dispositifs à faciliter et aider les salariés qui travaillent à l'aéroport.

Toutes ces actions sont décrites aux chapitres *Se déplacer* et *Vivre et se détendre*.

Le développement de l'attractivité des territoires

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

① Offrir une meilleure visibilité de la situation, de la répartition et de l'évolution de l'emploi dans les bassins aéroportuaires.

FONDATION

① Créée en 2003, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Aéroports de Paris soutient des actions de solidarité, de proximité et promeut des projets sociaux, éducatifs, culturels et sportifs liés à l'insertion par l'économie et à la lutte contre l'exclusion.

✉ lafondation@adp.fr

Pôle emploi

L'agence Pôle emploi de Paris-Charles de Gaulle située au cœur de l'aéroport s'adresse à l'ensemble des entreprises de la plate-forme quel que soit le secteur professionnel, à l'exception des entreprises de l'hôtellerie restauration (hors commissariat hôtelier) qui dépendent du Pôle emploi de Gonesse.

L'aide au recrutement comprend la diffusion de l'offre d'emploi via le site

+ www.pole-emploi.fr

ainsi que la recherche de profils de candidats en adéquation avec les besoins des entreprises. Des recrutements spécifiques et actions particulières adaptés aux profils des postes recherchés (par l'utilisation notamment de la méthode de recrutement par simulation, MRS) font partie de l'offre Pôle emploi, ainsi que le conseil et l'orientation sur les différentes mesures nationales en faveur de l'emploi. En relation avec des partenaires conventionnés, Pôle emploi propose également l'évaluation des compétences et capacités professionnelles.



La vie économique et sociale

Datagora

Directeur

Eric de la Paillonne / 01 74 37 10 01 / edlp@datagora.com

Aéropôle

Directrice

Valérie Frémont / 01 74 37 27 27 / info@aeropole-roissy.com

CAAP Club des acteurs aéroportuaires / CLUB DRH

Responsable Pôle Economique et Social

Martine Vachoux / 01 48 62 70 42 / martine.vachoux@adp.fr

Club des partenaires environnement

01 48 64 66 82 / contact@ecoairport.fr

Hubstar Paris

Chef de projet au sein de l'Agence régionale de développement (ARD)

Vincent Gollain / 01 58 18 69 09 / vgollain@paris-region.com

www.hubstar-paris.blog.com

Gip Emploi

Roissypole

Daniel Jaeckle / 01 48 16 58 28 / d-jaeckle@gipemploi-cdg.com

www.giproissy-cdg.com

Filéo (en remplacement d'Allobus depuis le 1^{er} mars 2010)

www.fileo.com / 0810 24 24 77

Responsable Pôle Economique et Social

Martine VACHOUX / 01 48 62 70 42 / martine.vachoux@adp.fr

Papa Charlie

www.papa-charlie.com

Directeur Général

Patrick Dugard / 01 74 22 50 11 / patrick.dugard@adp.fr

Directrice des agences Orly et CDG

Christelle Dubois / 01 48 62 02 02

Observatoire des métiers, de l'emploi et de la formation

Secrétaire Générale

Françoise Belot / 01 70 03 47 19 / francoise.belot@adp.fr

Fondation Aéroports de Paris

Délégué Général

Patrick Dugard / 01 74 22 50 11 / patrick.dugard@adp.fr

Pôle emploi



Agence ROISSY CDG :

Ligne directe employeur : **01 48 62 12 49**

ale.roissy-cdg@pole-emploi.fr

Agence GONESSE :

Ligne directe employeur : **01 39 87 79 41**

ale.gonesse@pole-emploi.fr

Vivre et se détendre

Comme une ville, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle est à la fois le lieu d'une activité intense où presque tous les secteurs de l'économie sont représentés, et un lieu de vie quotidienne. L'amplitude des horaires, l'éloignement de sa résidence, les nouvelles exigences des salariés en matière de confort, toutes ces raisons et bien d'autres encore ont facilité l'éclosion d'une multitude de services à l'intérieur des limites de la plate-forme aéroportuaire et à proximité. Faire garder son enfant ? Se loger ? Bien sûr, mais aussi se renseigner sur l'offre touristique en Île-de-France, se soigner et entretenir son corps par la pratique d'un sport, tout ceci est possible sur place. Dans son souci de faciliter la vie des salariés de la plate-forme, le gestionnaire a créé, avec des partenaires comme le Comité Habitat, la résidence des jeunes travailleurs. Un grand projet doit voir le jour dans les années à venir : Aéroville, grand centre commercial implanté en zone de fret 4 qui regroupera enseignes de grande distribution et services pour les salariés et les riverains proches.

La santé

Aux termes de la loi, toute entreprise employant un ou plusieurs salariés a obligation d'adhérer à un service de médecine du travail. Deux organismes assurent cette mission à Paris-Charles de Gaulle pour les sociétés n'ayant pas de service autonome (nombre de salariés inférieur à 3 500 personnes).

Pour ce qui concerne les soins et les consultations médicales, dentaires et optiques, un centre de santé accueille le public au Dôme, dans la zone Roissypole.

Un centre médical installé au terminal 2 F est équipé pour répondre aux urgences 24h sur 24 y compris sur la voie publique, assurer l'accueil des patients et les consultations non programmées. Agréé en tant que centre international de vaccination, ce service assure les vaccinations contre la fièvre jaune, la méningite, etc.

Les trois pharmacies de la plate-forme aéroportuaire sont situées dans les terminaux 1 et 2.

Le sport

Des installations existent qui rendent possible la pratique du sport à l'aéroport. Le comité d'entreprise d'Aéroports de Paris peut, dans certaines proportions, accueillir des participants extérieurs dans les installations qu'il gère : une salle de musculation installée en zone technique et un complexe sportif implanté entre les communes de Compans et Mitry-Mory (football, badminton, tennis).

L'association pour l'organisation de manifestations sportives (Aspom) organise chaque année un marathon par équipe sponsorisé par de nombreuses entreprises du site.



© Aéroports de Paris

La crèche

La spécificité des horaires des employés de l'aéroport a rendu nécessaire la création d'une crèche de 60 berceaux, *Les Globe-Trotteurs*, ouverte de 5h30 à 22h30 (7h00 à 19h00 le samedi) ; un projet d'extension permettant la création de 25 places supplémentaires est actuellement à l'étude. Les berceaux sont réservés aux salariés des entreprises membres.



© Aéroports de Paris / Fabrice Aygalenq

Le Comité Habitat

Les salariés de la plate-forme aéroportuaire qui rencontrent des difficultés pour se loger peuvent s'adresser au Comité Habitat CDG qui regroupe diverses offres locatives ou d'achat.

Des dispositions particulières sont offertes aux entreprises qui ont adhéré au Comité. La Résidence de Roissy-en-France, constituée de 213 logements regroupés en 2 bâtiments de 3 étages, est une réalisation partenariale menée en 2008 ; elle est destinée prioritairement à de jeunes employés de la plate-forme.

La Maison de l'environnement

Espace d'échanges et d'information, la Maison de l'environnement de Paris-Charles de Gaulle située en zone de fret 1-2 est l'interlocutrice privilégiée des entreprises présentes à l'aéroport ou envisageant d'y instal-

ler leur activité. La salle d'exposition est le lieu dédié aux forums d'information ou à diverses manifestations en relation avec les thématiques environnementales et aéroportuaires ; des fiches métiers permettent également de découvrir les diverses filières professionnelles existant dans un aéroport. Un grand choix de visites de découverte de la plate-forme est proposé en priorité aux communes proches, mais également à certaines structures implantées à Paris-Charles de Gaulle.

L'information touristique en Île-de-France

Installés au cœur des terminaux de Paris-Charles de Gaulle, les 5 points d'information du comité régional du tourisme ont pour mission d'accueillir, de renseigner et de servir les touristes bien sûr, mais également tous ceux qui souhaitent réserver un spectacle, une excursion, une exposition ou encore une chambre d'hôtel. Également partenaire de salons professionnels, ce comité relaie ces manifestations et participe activement à leur réussite en mettant en place des services de navettes au départ de l'aéroport pour les visiteurs et exposants.

Le guide CÉDÉGÉ



Destiné aux salariés de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, ce guide au format de poche est un outil pratique qui liste les différents services existants sur la plate-forme ; il est une aide permettant de mieux appréhender l'univers aéroportuaire et ainsi faciliter la vie quotidienne de ceux qui y travaillent.

Une version réactualisée est attendue prochainement !



Vivre et se détendre

La santé

Les services de la Médecine du Travail

L'Association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux de santé au travail (ACMS) de la région Île-de-France exerce ses compétences interprofessionnelles dans les entreprises de toute taille et de toute nature ayant leur siège ou leurs établissements en Île-de-France.

Un centre fixe implanté à Roissytech

Bâtiment 3312 - 5, rue du Cercle

Tél. : **01 48 62 26 15** / Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Une antenne implantée à Roissypole (Continental Square – Bâtiment Jupiter)

Tél. : **01 48 64 50 41** / www.acms.asso.fr

Association pour la prévention et la médecine du travail (AMET)

Association agréée par le ministère du Travail sur 60 communes du nord et de l'est de Paris (toutes les communes du 93, 15 communes du 94 et 4 du 95) pour tout type d'activité. Adhésions et prises de rendez-vous sont gérées par le siège social de cet organisme implanté à Rosny-sous-Bois / **01 49 35 82 50**

À l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, les bureaux sont situés au Dôme, Roissypole.

Horaires d'ouverture : 8h30-12h / 13h30-17h20

Tél. : **01 48 62 42 20** / www.amet.org

Le centre de santé

Groupe FMP - Mutualité Francilienne

Situé au cœur de Roissypole, au rez-de-chaussée du Dôme, ce centre propose un large choix de disciplines médicales (médecine générale, dermatologie, gynécologie, ophtalmologie, etc), ainsi qu'un centre dentaire et un centre optique :

Centre médical / Tél. : **01 48 62 60 39**

Horaires d'ouverture : lundi – mercredi – vendredi : 8h30-17h

Mardi – jeudi : 8h30-19h

Centre dentaire / Tél. : **01 48 62 34 86**

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : 9h-13h / 14h-19h - Le vendredi : 9h-13h / 14h-17h

Centre optique / Tél. : **01 48 62 31 10**

Horaires d'ouverture : de 9h à 18h30 du lundi au vendredi

Le Service Médical d'Urgence (Terminal 2F, Niveau Arrivées, Porte 017)

Intervention pour toute situation d'urgence après appel au **15** (SAMU)

ou au **18** (pompiers)

Hors situation d'urgence (consultation médicale non programmée, vaccination)

01 74 25 12 12

Les pharmacies

Terminal 1 (Niveau Boutiquaire) :

Horaires d'ouverture : 8h-19h30 du lundi au samedi / le dimanche 9h-19h30

Tél. : **01 48 62 24 10**

Terminal 2 A-B-C-D (Niveau Boutiquaire à côté de la Poste) :

Horaires d'ouverture : 7h30-19h30 / 7 jours sur 7

Tél. : **01 48 62 62 00**

Terminal 2 F (Niveau Départ - Face Porte 2.08) :

Horaires d'ouverture : 7h-20h30 / 7 jours sur 7

Tél. : **01 48 16 58 58**

Le sport

Service des Sports au sein du comité d'entreprise d'Aéroports de Paris

Responsable, **Taoufik Menouar** / **01 48 62 74 48** / Fax : **01 48 64 77 89** /

taoufikmenouar@ceadp.fr

Secrétaire, **Jacqueline Bondut** / **01 48 62 30 76** / Fax : **01 48 62 55 14** /

jacquelinebondut@ceadp.fr

Association pour l'organisation de manifestations sportives (ASPOM)

Président, **François Charritat** / **01 70 03 47 21** / **francois.charritat@adp.fr**

Secrétaire, **Dominique Belleville** / **01 48 62 17 82** / **dominique.belleville@adp.fr**

La Maison de l'environnement de Paris-Charles de Gaulle

Ouverte de 8h30 à 16h30 sans interruption du lundi au vendredi

Accueil : **01 48 64 63 82**

Les sites informations tourisme CDG

Localisation et horaires d'ouverture des bureaux du Comité Régional du Tourisme à CDG :

• Terminal 1 (Niveau arrivées, porte 4) ouvert de 7h à 20h30 / **01 74 25 04 81**

• Terminal 2C (Niveau arrivées, porte 5) ouvert de 7h à 14h15 / **01 74 25 04 70**
ou **01 74 25 04 71**

• Terminal 2D (Niveau arrivées, porte 7) ouvert de 8h à 22h30 / **01 74 25 04 76**

• Terminal 2F (Niveau arrivées, porte 0.11) ouvert de 7h à 21h30 / **01 70 03 15 14**

• Terminal 2E (Niveau arrivées, galerie 2) ouvert de 7h à 21h30 / **01 48 64 86 83**

Le Comité Habitat

Directrice


Anne Marc / **01 48 64 24 24** / **Abm.ch@free.fr** / **www.habitatcdg.com**

La crèche

"LES GLOBE TROTTEURS"

Horaires d'ouverture : de 5h30 à 22h30 du lundi au vendredi / 7h-19h le samedi

Christine Boudet / **01 48 62 42 42** / **christine.boudet@adp.fr**

Cette brochure a été conçue et réalisée par le pôle économique et social de Paris-Charles de Gaulle et les services informations des riverains. Conception et réalisation graphiques : Mantelet création graphique. Crédits photos Aéroports de Paris : couverture, vie économique et sociale, vivre et se détendre, O. Seignette et M. Lafontan - administrations, se déplacer, Service Image - J. Burlot - où s'installer, formalités, services, vivre l'environnement, P. Stroppa - Studio Pons. Territoire, ©IGN. Imprimé par Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 - Ce document est imprimé sur papier PEFC. 10-31-1444 

Aéroports de Paris
Direction Développement durable
291, boulevard Raspail
75675 PARIS CEDEX 14

